

Règlement du 37ÈME MERATHON HERVE PARIS (CKC AURAY)

Le Merathon est organisé par le Canoé Kayak Club d' Auray (C.K.C). **Le C.K.C ne pourra être tenu responsable des avaries, perte de matériel des participants utilisant leur embarcation personnelle.**

INFORMATIONS COURSE

Le Merathon est ouvert aux kayaks, canoës, pirogues, et SUP.

Le départ est donné devant la plage de Kerpenhir (commune de Locmariaquer) en plusieurs vagues :

- ☐ les participants aux parcours des 21 km (Méhaban)
- ☐ les participants au parcours de 15 km en canoë ou kayak de descente
- ☐ les paddles (parcours des 15 km randonnée)
- ☐ les participants au parcours des 15 km (randonnée)

L'arrivée se fait au port de Saint-Goustan (Auray).

Un chronométrage est effectué par des bénévoles, les temps sont donnés à titre indicatif

INSCRIPTIONS

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES DIFFERENTES EPREUVES. LA PRE-INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE. Les inscriptions seront acceptées par voie postale ou par courriel jusqu'au samedi matin précédant la course (jour de réception de la demande).

POUR LES MINEURS, l'autorisation parentale est obligatoire.

L'inscription au Merathon implique l'acceptation expresse par chaque concurrent dudit règlement, donc des règles spécifiques aux différentes épreuves de cet évènement.

ATTENTION :

Les dossards seront à retirer impérativement le jour de la course au lieu de confirmation des inscriptions au tennis de Locmariaquer aux horaires indiqués sur la fiche d'inscription

ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Tout concurrent s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de son inscription.

Au moment de son inscription, chaque participant s'engage :

- pour le licencié, à fournir la copie (ou le numéro) de sa licence,
- pour le non-licencié à s'acquitter de la licence FFCK 1 jour dont le tarif est compris dans l'inscription. Il atteste être apte à nager 25 m et à s'immerger.
- A respecter les consignes liées à notre présence sur un site qui est la propriété du conservatoire du littoral (Plage de Kerpenhir à Locmariaquer) notamment :
 - Pas de stockage de bateaux en haut de la plage et sur les pelouses au bord de la falaise.
 - Seuls les véhicules transportant des embarcations type « pirogue » pourront descendre le chemin piéton pour le débarquement, en s'assurant qu'il n'y ait pas plus d'un véhicule engagé à la fois.
- A mettre leurs déchets dans les bacs de tri ou poubelles disposés au départ et à l'arrivée, et notamment à ne laisser aucun déchet sur la plage de Kerpenhir à Locmariaquer (espace naturel protégé).
- A suivre le parcours tracé par l'organisation ceci pour des raisons de SECURITE INDIVIDUELLE (coquillages tranchants, tiges métalliques à peine immergées ...) et ENVIRONNEMENTALE (non dégradation du milieu maritime)
- A porter son dossard (numéro visible) et les équipements de sécurité demandés tout au long du parcours.
- A respecter les règles de sécurité et de navigation qu'elles soient implicites, écrites ou orales données par le staff organisateur en particulier le code de la navigation (la navigation n'étant pas réservée uniquement à nos embarcations).

- A respecter le parcours indiqué au départ en prenant soin d'éviter les autres usagers. Il obtempère aux organisateurs assurant la sécurité. Il évite les chantiers ostréicoles (indiqués sur les cartes)
- A prévenir le(s) bateau(x) de sécurité le plus proche si une ou des personnes se trouvent en difficulté.

Droit à l'image : Par sa participation au Merathon, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la communication du Merathon.

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de modifier le parcours.

SECURITE

Tout participant doit être équipé d'un gilet de flottabilité et de chaussons (présence de parcs à huîtres).

Les bateaux et le matériel de sécurité doivent être conformes aux réglementations en vigueur, sous peine de non-départ ou disqualification.

Kayak de mer	Caissons étanche
Canoë descente et kayak descente	Réserves de flottabilité
tand Up Paddle	Leash

La vérification est faite par le compétiteur, sous sa responsabilité. Toutefois, un contrôle inopiné pourra être mis en place au départ et à l'arrivée, sur décision du responsable de l'organisation.

CLASSEMENT, PRIX ET TROPHEES

Le Merathon, bien qu'étant un évènement sportif, n'en reste pas moins ouvert à toutes et à tous.

Les temps relevés par l'équipe bénévole de chronométrage sont indicatifs.

Les récompenses sont à la discrétion de l'organisateur.

L'organisateur, si nécessaire, se réserve le droit de modifier le présent règlement, d'annuler ou de procéder à des arrangements.

Tout changement important sera porté à la connaissance des participants.